



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



BT
980
.536

SATAN

ET LA

CHUTE DE L'HOMME

PAR

Charles
M. C. SCHÆBEL.

Extrait du n° de Septembre 1859, des **Annales de Philosophie chrétienne**
t. XX, p. 190 (4^e série).



PARIS.

CHALLAMEL AINÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DES BOULANGERS, N° 30.

—
1859

—
Versailles, imprimerie Beau jeune, rue de l'Orangerie, 36.
—



Vignaud
12-12-30

SATAN ET LA CHUTE DE L'HOMME

SELON LA GENÈSE.

Le mal est dans le monde, et il n'y est pas comme une abstraction philosophique, puisque tout homme, à tous les degrés de la société, et quelle que soit la perfection morale de son être, en subit les atteintes plus ou moins sensibles. Le mal est donc quelque chose de réel et qui tombe sous les sens comme le bien; mais, comme il est le contraire du bien, il ne peut procéder de Dieu qui est le bien par excellence; et, par conséquent, l'unité par essence. Puisqu'il ne procède pas de Dieu, il est donc postérieur au bien: il est donc inférieur à Dieu: sa réalité est donc une réalité d'existence et non d'essence, de temps et non d'éternité: donc il a eu une origine.

L'origine du mal, nous ne la savons pas, ou du moins nous la savons par la foi seulement, aucun document historique ne nous en instruit en termes positifs. Mais, ce que nous savons pertinemment, parce que la droite raison suffit pour le savoir, c'est que le mal a dû se trouver *incorporé*, dès son origine, dans une créature, dans une individualité par conséquent. Sans cela, il ne serait pas une *substance réelle*, ce qu'il est cependant, mais une pure rêverie, une substance imaginaire. Nous ne pouvons séparer l'*individualité* du mal de l'origine du mal, parce que tout ce qui a une origine a *nécessairement* une existence individuelle; les deux choses se confondent dans une complète identité.

Les anciens Hébreux étaient, de tous les peuples de l'antiquité, les seuls qui avaient conservé la notion logique du mal, sans doute parce qu'ils étaient les seuls qui possédaient l'idée vraie de Dieu. C'est une preuve *à priori* qu'ils formaient l'élite de l'humanité, qu'ils étaient les descendants d'Adam, par pri-

1-29-31 Durst

mogéniture de choix. Ils *personnifiaient* le mal et ne lui rendaient aucune espèce de culte. La personnification du mal, chez les anciens Hébreux, était *Azazel* אָזָזֵל. Si ce terme est formé par réduplication אָזָז de la racine non usitée אָז, mais qui a cours en arabe et signifie *séparer*, la conjecture émise avec tant de sagacité par Hengstenberg¹ se trouve justifiée, et *Azazel* veut dire *déserteur*, ἀποστάτης. Il ne saurait y avoir de synonyme plus vrai et plus expressif de *Satan* שָׂטָן, qui veut dire *ennemi*², que celui d'*apostat*. Que le mot *Azazel* signifie réellement une personnalité, et une personnalité contraire à Dieu, c'est ce qui ressort avec évidence du chap. xvi du *Lévitique* et de la construction grammaticale du mot. On lit au v. 8 : « Un sort à Jéhovah לְיְהוָה, et un sort à Azazel לְאָזָזֵל; et au v. 26 : « Celui qui aura conduit le bouc à Azazel. » La personnalité du mal, le Démon, est donc nettement formulée; et, d'un autre côté, le bouc qui était envoyé à Azazel dans le désert (v. 10, 21, 22), n'était pas une offrande qu'on lui faisait. Ce bouc était le symbole du péché אָזָז (v. 21), et le péché, reconnu et avoué comme mal (v. 21), ne peut faire et n'a jamais fait l'objet d'une offrande. Le renvoi du bouc au Démon était donc tout le contraire de ce qui constitue un culte; c'était un acte de renoncement au mal; on reniait Azazel en lui renvoyant ses œuvres. D'ailleurs on en agissait ainsi sur l'ordre de Jéhovah; tout se passe *devant Jéhovah* לְפָנֵי יְהוָה (v. 7, 10), qui dirige les sorts³, suivant les idées constantes de l'A.-T. *Azazel* reste dans l'isolement אָזָז (v. 22) et dans l'abjection. L'homme qui a conduit le bouc au désert, séjour symbolique du Démon, en contracte une souillure; il faut qu'il se purifie avant de rentrer dans la société de ses semblables (v. 26).

On le voit; il y avait chez les anciens Hébreux, relativement au mal personnifié, tout un ordre de notions et de faits qui ne se présente avec le même caractère chez aucun autre peuple

¹ V. *Die Bücher Mose's*, p. 164 sqq.

² Si le mot *Satan* ne se trouve pas dans le Pentateuque, comme appellatif, avec l'art. ה, il y est cependant comme nom commun. L'ange de Jéhovah se place dans le chemin de Balaam pour lui être un *satan* שָׂטָן, c'est-à-dire un *empêchement* ou obstacle (*Nomb.*, xxxii, 22).

³ *Proverbes*, xvi, 33.

de l'antiquité. Partout, excepté en Israël, on rendait un culte au Démon et on en faisait un Dieu. Cela est tellement connu, qu'il devient inutile de citer des exemples. Rappelons cependant, qu'*Ahriman*, chez les Iraniens, était même considéré comme créateur, et que le *Zend-Avesta* nous montre *Ormouzd* qui offre à son adversaire l'offrande par excellence, le *homa*. Quant à *Typhon* ou *Set*, le *spiritus malus et improbus*¹ des Egyptiens, il était invoqué et recevait un culte comme le grand dieu, le seigneur du ciel². La magie, enfin, et la nécromancie, si répandues en Orient et en Occident, n'étaient autre chose, au fond, que des cultes consacrés au Démon.

Dans la religion mosaïque, rien de tout cela. Les Hébreux devaient donc être en possession de traditions qui leur montraient le mal *personnifié* sous son vrai jour ; ils devaient donc avoir conservé dans l'histoire de leurs origines un document authentique sur la première manifestation du Démon à l'égard de l'homme, et comme il est bien certain qu'ils n'avaient pas d'autre document à ce sujet que celui que nous avons dans la Genèse, nous pouvons affirmer *à priori* que le récit de la chute de l'homme, où apparut le mal personnifié dans le Serpent, est de vérité historique. Si ce récit n'était pas de vérité historique, on ne comprendrait pas que les Hébreux n'eussent pas adoré le Démon tout comme les autres peuples. Pour ne pas adorer la puissance du mal, il fallait de toute nécessité qu'ils le connussent à sa valeur vraie.

Mais ne nous arrêtons pas à de simples raisonnements sur ce sujet ; quelque logiques qu'ils soient, notre temps leur préfère l'évidence des faits. Examinons donc le document de la chute à la lumière de la critique, pour voir s'il porte en lui des motifs de crédibilité suffisants pour être accepté par la froide raison comme la relation authentique d'un événement historique ; ou si, avec les rationalistes, il faut le prendre pour un apologue ou pour un mythe, et, avec les philosophes, pour une allégorie.

Ce qui frappe à première vue dans le récit de la chute, c'est qu'il commence au beau milieu de l'événement, *in medias res*,

¹ V. Plut., *de Iside et Osiride*, p. 368-375.

² V. Lepsius, *Ægypt. Götterkreis*, p. 206 et *Journ. Asiat. allem.*, ix, 209.

de sorte qu'il suppose beaucoup de choses connues au lecteur. « Le Serpent était plus rusé que tous les animaux des champs » que Jéhova-Ehlohim avait faits ; et il dit à la femme : Elohim » a-t-il vraiment dit : Ne mangez d'aucun arbre de ce jardin ? » Evidemment nous avons ici la continuation de l'action et non le commencement. Le fait était donc tellement de notoriété publique, que l'auteur, pour être intelligible, pouvait se dispenser de prendre la chose *ab ovo* ; il lui suffisait d'en consigner dans son livre la partie seulement qui précipite le dénouement. Qui était le serpent ? Comment se fait-il qu'il parle ? Comment eut lieu la rencontre du serpent et de la femme ? Ces questions et beaucoup d'autres, l'auteur ne se doute pas qu'on puisse les lui adresser ; et cette parfaite sécurité dans une matière qui paraît à nos critiques hérissée de difficultés, puis, le procédé d'exposition qui en est la suite, sont certes des arguments d'une grande force en faveur de l'authenticité historique du fait relaté. Si on avait inventé ce fait, la supercherie se serait trahie par un côté quelconque, et depuis le temps que le microscope de la critique est braqué sur ce document, on aurait vu déjà le côté par où il cloche.

Concédonc cependant que cet argument, tout solide qu'il est, mais parce qu'il est extrinsèque surtout, ne saurait emporter la conviction entière du caractère historique de la relation. Cette conviction, nous le reconnaissons, doit principalement ressortir de l'examen du récit pris en lui-même. Faisons donc cet examen.

« Le serpent, *הנחש*¹, ainsi commence notre document, était » plus rusé que tous les animaux des champs. » Cependant, il est de fait que le serpent n'est pas le plus rusé des animaux ; on peut même dire, sans crainte de se tromper, qu'il ne peut être question de ruse avec le serpent. Aucun naturaliste n'a dit que le serpent a la qualité de la ruse. Or, si nous avons ici un apologue, un mythe, une allégorie, l'auteur n'aurait certes pas commencé par se mettre en contradiction ouverte avec la nature. L'apologue, le mythe et l'allégorie respectent la donnée fondamentale du caractère des êtres qu'ils

¹ Cf. le *Naga* sanscrit et le culte antique antérieur au védisme, dont le Serpent était l'objet dans l'Inde.

mettent en jeu ; ils ne vont pas attribuer la douceur à un loup, ni la férocité à un agneau. Il est donc évident que, si l'auteur attribue la ruse au serpent, qui ne la possède pas de sa nature, c'est qu'il veut parler d'un Serpent particulier.

Toutefois, il doit y avoir un rapport quelconque entre ce Serpent particulier et le serpent naturel. S'il n'y avait aucune espèce de rapport, on ne concevrait pas qu'il fût question de serpent. Cette observation est juste et le texte y répond d'une manière très-satisfaisante par le double sens du mot עָרֹם ARouM, qui veut dire *ruse* עָרֹם et *nu* עָרֹם. Il n'est pas besoin de remarquer que dans cette dernière acception, l'épithète עָרֹם s'applique à merveille à l'animal dont le corps a la forme la plus simple et qu'on voit tout d'une pièce. Maintenant aussi on comprend pourquoi, de tous les animaux, c'est le serpent que le document désigne. Si le serpent est le plus *nu* des animaux, il offre à la *ruse* un instrument dont on se défie le moins, l'instrument le mieux approprié, par conséquent, à des desseins trompeurs.

C'est ainsi, qu'avec une fine simplicité, le document nous avertit dès l'abord qu'il va parler d'un être surnaturel, et la suite nous montre incontinent que cet être incorporé dans le serpent, son antipode en quelque sorte, est l'*adversaire* de Dieu, c'est-à-dire Satan. En effet, la première parole que le Serpent adresse à la femme lui insinue de douter de l'ordre de Dieu et de Dieu même : « *Elohim* a-t-il vraiment dit אָי כִּי אָמַר אֱלֹהִים » Remarquez que le tentateur ne dit pas *Jehovah*, mais *Elohim*. C'est cependant *Elohim*, en sa qualité de *Jehovah*, la personnalité définie de l'Éternel, qui avait donné le commandement (II, 16, 17). Le tentateur, en n'employant pas ce nom, insinue donc dans l'âme de la femme le doute du Dieu vivant et personnel ; le nom de *Jehovah* aurait pu d'ailleurs frapper vivement l'esprit de la femme, et la faire efficacement ressouvenir de l'ordre que *Jehovah* lui avait donné. L'*adversaire* emploie donc le nom général de Dieu, comme qui dirait la *Divinité* : *Elohim*. Puis, « a-t-il vraiment אָי dit : Ne mangez » d'aucun arbre de ce jardin ? » Après avoir effacé dans la femme le souvenir du Dieu personnel, il lui suggère l'incertitude du commandement divin. Et la femme, dont la vigilance

était tenue en échec par ces paroles, se laisse aller aux inspirations du tentateur : à l'*Elohim* du Serpent elle oublie de répondre par *Jehovah*, et du même coup elle falsifie la parole de Dieu. *Jehovah* avait dit à l'homme, en lui faisant défense de manger de l'arbre de la connaissance du bien et du mal : « Dès que tu en mangeras, tu mourras מוֹת. » Comment la femme répète-t-elle au tentateur cette parole positive ? Dans le mode dubitatif. « Elohim a dit : n'en mangez pas... de peur » *que vous ne mourriez* מוֹתֵיכֶם (III, 3). »

Ici, nous entendons la critique adversaire nous interrompre pour nous dire : Comment ne voyez-vous pas que c'est une fable ? Puisque, pour la femme du moins, ce Serpent était purement et simplement un serpent, comment pouvait-elle croire qu'un serpent pût lui parler et lui parlât ? Elle ne pouvait donc lui répondre. C'est une pure fiction.

Ces objections qu'on croit victorieuses, prouvent seulement que ceux qui les font ont la parole plus prompte que la pensée ; ils n'ont certes pas médité le récit de l'écrivain sacré. Certainement non, un serpent ne peut pas parler, jamais un serpent n'a parlé et ne parlera, et la femme en savait là-dessus aussi long que nos rationalistes les plus savants. En effet, il est expressément dit, dans un passage du texte qui précède celui qui nous occupe, « que tous les animaux des champs, etc., venaient vers l'homme (II, 19) ; » l'homme les connaissait par conséquent, et savait qu'aucun d'eux n'avait le don de la parole. Cela posé, il faut bien convenir d'une chose : c'est que la question de savoir si la femme crut ou ne crut pas qu'un serpent pût parler, n'a rien à faire ici. Il résulte tout d'abord de notre document, que la femme, en ce moment-là, était sous l'obsession de deux puissances, d'une puissance *très-rusée*, et d'une autre puissance que le *rusé* sut puissamment exciter : l'orgueil. L'obsession de celle-ci avait précédé l'autre, ce que démontre assez la parole du tentateur.

Ainsi quoique le Serpent fût bien réellement pour la femme un serpent naturel, il n'y a rien d'étonnant à ce que la femme lui réponde ; il y a là un phénomène psychologique dont les analogues n'ont été rares dans aucun temps : c'est ce qu'on